CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E191413** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2027**

ÉDITÉ LE 14/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/10/2020

Raison sociale : VDL TRAVAUX

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 28/08/2024

Capital : 5 000

22 CHEMIN DES CUERS
69570 DARDILLY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 890 752 926 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8503192

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000022484901204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000022484901204

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2026

Téléphone : 06 31 40 75 20 **Fax :**

Portable : 06 31 40 75 20

Responsabilité légale :
DE LIBERO VINCENT GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact.vdltravaux@gmail.com

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 382 222 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	11	26/06/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

14/09/2026 13:48

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.